

Traitement des modifications apportées à un dossier de prêt

Des contrôles sont effectués entre certaines informations saisies dans MyCredimmo et celles déjà transmises à la CNP. Ces contrôles ont lieu à 3 étapes différentes du dossier : 1- Stade "Retenir la proposition" (lorsque le plan de financement est validé) ; 2- Stade "Créer le dossier sur CNPnet" (avant envoi du dossier à la CNP) ; 3- Stade "Accord prêteur" (avant édition de l'offre de prêt). Le tableau ci-dessous détaille les messages que MyCredimmo fait remonter lors de ces contrôles, et ceci en fonction des modifications effectuées sur le dossier de prêt. Ces contrôles conduiront l'instructeur en fonction des cas à : - Faire la modification uniquement sur MyCredimmo et poursuivre l'instruction sans avoir à retoucher à l'ADE ; - Faire la modification sur MyCredimmo et ressortir un avenant sur CNPnet à faire signer au client ; - Faire la modification sur MyCredimmo, supprimer l'assurance, et refaire un parcours complet de souscription d'assurance (adhésion + questionnaire de santé et transmission CNP). Lorsque la décision est non déléguée et que le candidat à l'assurance a initié ses démarches auprès de l'assureur il est possible de récupérer les éléments sans avoir à refaire les formalités médicales, pour cela contacter CNP via csa@cnp.fr. Attention : sur certaines modifications il n'existe pas actuellement de contrôle automatique dans MyCredimmo, cependant le commercial devra réaliser une action en fonction de la modification (se référer au tableau ci-dessous). Mention particulière inscrite dans le tableau : selon les règles édictées par la Caisse, utiliser la fonctionnalité avenant de CNPnet ➡cette mention sous-entend que votre établissement demande de réaliser un avenant sur CNPnet.						
---	--	--	--	--	--	--

			Avant transmission CNPnet		Après transmission CNPnet		
Modifications		Changement des caractéristiques par rapport à l'assurance sur MyCredimmo	Contrôle au stade "Retenir proposition"	Contrôle au stade "Créer dossier CNPnet"	Contrôle au stade "Accord prêteur" (avant édition de l'offre)	Utilisation fonctionnalité "Avenant" dans CNPnet, signature de l'avenant et transmission à la CNP	Actions du conseiller commercial
Données client	CSP	Changement de CSP avec impact sur les garanties et/ou les options (ex passage de salarié à TNS ou salarié à retraité)	Message d'erreur. Faire mise à jour de la proposition ADE au niveau du configurateur sur l'écran financement	Message d'erreur. Faire mise à jour de la proposition ADE au niveau du configurateur sur l'écran financement	Message d'erreur Assurance obsolète Supprimer l'assurance	NON	Supprimer l'ADE existante sur MyCredimmo. Refaire un parcours complet d'adhésion y compris avec un questionnaire de santé
		Changement de CSP sans impact sur les garanties et/ou les options (pas de changement de catégorie)	Message d'erreur. Faire mise à jour de la proposition ADE au niveau du configurateur sur l'écran financement	Message d'erreur. Faire mise à jour de la proposition ADE au niveau du configurateur sur l'écran financement	Pas de message d'erreur	NON	Conservser le dossier initial d'adhésion assurance sur MyCredimmo et ne pas toucher à CNPnet
	Contrat de travail	Modification d'un client en CDI (avec option APE) pour le mettre en période d'essai ou en CDD	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	NON	Supprimer l'ADE existante sur MyCredimmo. Refaire un parcours complet d'adhésion y compris avec un questionnaire de santé
		Modification d'un client en CDI (sans option APE) pour le mettre en période d'essai ou en CDD	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	NON	Conservser le dossier initial d'adhésion assurance sur MyCredimmo et ne pas toucher à CNPnet
		Modification d'un client en période d'essai pour le mettre en CDD	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	NON	Conservser le dossier initial d'adhésion assurance sur MyCredimmo et ne pas toucher à CNPnet
	Date de naissance	Modification date de naissance avec changement de tranche d'âge	Message d'erreur. Faire mise à jour de la proposition ADE au niveau du configurateur sur l'écran financement	Message d'erreur. Faire mise à jour de la proposition ADE au niveau du configurateur sur l'écran financement	Message d'erreur Assurance obsolète Supprimer l'assurance	NON	Supprimer l'ADE existante sur MyCredimmo. Refaire un parcours complet d'adhésion y compris avec un questionnaire de santé
		Modification date de naissance sans changement de tranche d'âge	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	OUI Selon les règles édictées par la Caisse, utiliser la fonctionnalité "Avenant" de CNPnet	Ne rien modifier au niveau assurance dans Mycredimmo. Dans CNPnet procéder à un avenant, l'imprimer, le faire signer au client et le classer dans Dossier Numérique Crédit et archiver l'original
	Lieu de naissance	Modification du lieu de naissance	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	NON	Conservser le dossier initial d'adhésion assurance sur MyCredimmo et ne pas toucher à CNPnet
	Nom ou prénom	Modification du nom ou du prénom (suite à erreur de saisie)	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	NON	Supprimer l'ADE existante sur MyCredimmo. Refaire un parcours complet d'adhésion y compris avec un questionnaire de santé
	Résident ou non résident	Modification du statut fiscal du client Passage de "Résident métropole" à "Non résident" ou l'inverse au niveau de son statut fiscal	Message d'erreur. Faire mise à jour de la proposition ADE au niveau du configurateur sur l'écran financement	Message d'erreur. Faire mise à jour de la proposition ADE au niveau du configurateur sur l'écran financement	Message d'erreur Assurance obsolète Supprimer l'assurance	NON	Supprimer l'ADE existante sur MyCredimmo. Refaire un parcours complet d'adhésion y compris avec un questionnaire de santé
	Adresse	Modification de l'adresse, N° de rue, nom de la voie, code postal ou pays (adresse physique)	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	OUI Selon les règles édictées par la Caisse, utiliser la fonctionnalité "Avenant" de CNPnet	Ne rien modifier au niveau assurance dans Mycredimmo. Dans CNPnet procéder à un avenant, l'imprimer, le faire signer au client et le classer dans Dossier Numérique Crédit et archiver l'original
	Suppression d'un assuré	Suppression totale d'un assuré	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	NON	Supprimer la ligne d'assurance de l'emprunteur dans Mycredimmo
Projet	Résidence Principale ou locatif	Modification de la zone "Usage du bien" Passage de résidence principale à investissement locatif ou inversement	Message d'erreur. Faire mise à jour de la proposition ADE au niveau du configurateur sur l'écran financement	Message d'erreur. Faire mise à jour de la proposition ADE au niveau du configurateur sur l'écran financement	Message d'erreur Assurance obsolète Supprimer l'assurance	NON	Supprimer l'ADE existante sur MyCredimmo. Refaire un parcours complet d'adhésion y compris avec un questionnaire de santé
	Résidence principale ou résidence secondaire	Modification du motif de l'opération. Passage de résidence principale à résidence secondaire	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	NON	Conservser le dossier initial d'adhésion assurance sur MyCredimmo et ne pas toucher à CNPnet
	Appartement, maison, construction, travaux	Modification du projet en changeant l'objet du financement. Ex : passage de logement existant à terrain + construction	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	NON	Conservser le dossier initial d'adhésion assurance sur MyCredimmo et ne pas toucher à CNPnet
Plan de financement	Montant du financement :	Modification du montant de prêt sans dépasser les seuils de 500 000 € ou 800 000 € (par dossier)	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	OUI Selon les règles édictées par la Caisse, utiliser la fonctionnalité "Avenant" de CNPnet	Ne rien modifier au niveau assurance dans Mycredimmo. Dans CNPnet procéder à un avenant, l'imprimer, le faire signer au client et le classer dans Dossier Numérique Crédit et archiver l'original
		Modification du montant de prêt et dépassement des seuils de 500 000 € ou 800 000 € (donc impact sur l'assurance)	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	NON	Supprimer l'ADE existante sur MyCredimmo. Refaire un parcours complet d'adhésion y compris avec un questionnaire de santé
	Modification de répartition des prêts	Modification de la répartition des montants entre deux crédits internes dans la partie financement du projet (ex : Primo et crédit relais)	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	OUI Selon les règles édictées par la Caisse, utiliser la fonctionnalité "Avenant" de CNPnet	Ne rien modifier au niveau assurance dans Mycredimmo. Dans CNPnet procéder à un avenant, l'imprimer, le faire signer au client et le classer dans Dossier Numérique Crédit et archiver l'original
	Montant pivot	Spécificité de certains établissements : modification du montant du prêt (montant pivot) qui entraine une modification de tarification à la baisse ou à la hausse	Message d'erreur. Faire mise à jour de la proposition ADE au niveau du configurateur sur l'écran financement	Message d'erreur. Faire mise à jour de la proposition ADE au niveau du configurateur sur l'écran financement	Message d'erreur Assurance obsolète Supprimer l'assurance	NON	Supprimer l'ADE existante sur MyCredimmo. Refaire un parcours complet d'adhésion y compris avec un questionnaire de santé
	Ajout d'un crédit	Ajout d'un crédit dans le plan de financement (ex : Crédit Relais)	Pour pouvoir ajouter une ADE sur un nouveau crédit dans un plan de financement existant il faut obligatoirement supprimer la ligne d'assurance et refaire une nouvelle adhésion				Supprimer l'ADE existante sur MyCredimmo. Refaire un parcours complet d'adhésion y compris avec un questionnaire de santé
	Changement de produit	Remplacement d'un crédit par un autre (ex : PRIMO par un PRIMOLIS)	Pas de message d'erreur car le changement de produit entraine la suppression de l'assurance				1/ Si pas de changement du pack de garanties ou de la tarification : sur MyCredimmo repositionner l'assurance, reprendre le précédent N° de décision de l'ADE rééditer un avenant sur CNPnet le faire signer au client 2/ Si changement du pack de garanties ou de la tarification = supprimer l'ADE existante sur MyCredimmo. Refaire un parcours complet d'adhésion y compris avec un questionnaire de santé
	Durée du crédit	Modification de la durée du prêt ≤ à 5 ans	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	OUI Selon les règles édictées par la Caisse, utiliser la fonctionnalité "Avenant" de CNPnet	Ne rien modifier au niveau assurance dans Mycredimmo. Dans CNPnet procéder à un avenant, l'imprimer, le faire signer au client et le classer dans Dossier Numérique Crédit et archiver l'original
		Modification de la durée du prêt > à 5 ans	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	OUI Selon les règles édictées par la Caisse, utiliser la fonctionnalité "Avenant" de CNPnet	Ne rien modifier au niveau assurance dans Mycredimmo. Dans CNPnet procéder à un avenant, l'imprimer, le faire signer au client et le classer dans Dossier Numérique Crédit et archiver l'original
	Taux	Modification du taux du prêt	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	NON	Faire la modification sur MyCredimmo Ne pas toucher à l'assurance
Options	Modification des options	Ajout ou retrait d'une option sur MyCredimmo	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	Message d'erreur Assurance obsolète Supprimer l'assurance	NON	Supprimer l'ADE existante sur MyCredimmo. Refaire un parcours complet d'adhésion y compris avec un questionnaire de santé
Quotités	Modification des quotités	Modification d'une quotité à la baisse	Message d'erreur. Faire mise à jour de la proposition ADE au niveau du configurateur sur l'écran financement	Message d'erreur. Faire mise à jour de la proposition ADE au niveau du configurateur sur l'écran financement	Pas de message d'erreur.	OUI Selon les règles édictées par la Caisse, utiliser la fonctionnalité "Avenant" de CNPnet	Ne rien modifier au niveau assurance dans Mycredimmo. Dans CNPnet procéder à un avenant, l'imprimer, le faire signer au client et le classer dans Dossier Numérique Crédit et archiver l'original
		Modification à la hausse sans dépassement de seuil de seuil de capitaux	Message d'erreur. Faire mise à jour de la proposition ADE au niveau du configurateur sur l'écran financement	Message d'erreur. Faire mise à jour de la proposition ADE au niveau du configurateur sur l'écran financement	Il n'est pas possible de valider la nouvelle quotité dans MyCredimmo car le dossier a déjà été transmis à la CNP	OUI Selon les règles édictées par la Caisse, utiliser la fonctionnalité "Avenant" de CNPnet	Ne rien modifier au niveau assurance dans Mycredimmo. Dans CNPnet procéder à un avenant, l'imprimer, le faire signer au client et le classer dans Dossier Numérique Crédit et archiver l'original
		Modification à la hausse avec dépassement de seuil de capitaux	Message d'erreur. Faire mise à jour de la proposition ADE au niveau du configurateur sur l'écran financement	Message d'erreur. Faire mise à jour de la proposition ADE au niveau du configurateur sur l'écran financement		NON	Supprimer l'ADE existante sur MyCredimmo. Refaire un parcours complet d'adhésion y compris avec un questionnaire de santé
ADE obligatoire ou facultative	Modifier le caractère obligatoire/facultatif de l'ADE	Modification afin de permettre le recalcul du TAEA	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur	Pas de message d'erreur. Il n'est pas possible de modifier la notion de facultatif/obligatoire dans MyCredimmo car le dossier a déjà été transmis à la CNP	NON	Supprimer l'ADE, la repositionner avec les mêmes caractéristiques (sauf le caractère obligatoire), reprendre les références de décision et accorder l'ADE manuellement

Les règles de modifications du contrat A341H en cours de vie du prêt

Cas de figure	Nouveau QS nécessaire	Nouveau BA nécessaire
EN COURS de vie du prêt		
Modification du capital assuré ou de la quotité sans dépassement des seuils de délégation des capitaux assurés (capital x quotité) (500k€ ou 800k€)	Non	Non
Modification du capital assuré ou de la quotité entraînant un dépassement des seuils de délégation des capitaux assurés (capital x quotité) (500k€ ou 800k€)	Oui	Oui
Modification de la durée du prêt inférieure ou égale à 5 ans	Non	Non
Modification de la durée du prêt supérieure à 5 ans	Oui	Oui
Prorogation pour les prêts relais (dans la limite de 2 ans)	Non	Non
Adhésion à l'assurance en cours de vie du prêt	Oui	Oui

Seuils des prescriptions d'examens biologiques et d'envoi en visite médicale

Prêts		Moins de 40 ans (18 ans à 39 ans)	De 40 à 49 ans	A partir de 50 ans inclus
Jusqu'à 500.000€ inclus	Contrat de groupe « standard » + contrat personnalisé (« offre à la carte »)	AUCUNE FORMALITE		
De 500.001€ à 800.000€ inclus		AUCUNE FORMALITE		VM2 + B2 (Si MAGFI VM2+B3)
De 800.001€ à 1 500.000€ inclus		VM2 + B2 (Si MAGFI VM2+B3)		VM2 + B2 (Si MAGFI VM2+B3)
Plus de 1 500.000€ (Contrat MAGFI)	Assurance individuelle « Gros capitaux »	VM2 + B3 & Questionnaire financier		

B2	NFS-VS, Glycémie à jeun, Uricémie, Gamma GT, Transaminases GOT–GPT, Créatininémie, Cholestérol Total/HDL, Rapport Cholestérol Total/HDL, Triglycéridémie, Sérologies VIH 1 et 2 (virus du SIDA)
B3	NFS-VS, Glycémie à jeun, Uricémie, Gamma GT, Transaminases GOT–GPT, Créatininémie, Cholestérol Total/HDL, Rapport Cholestérol Total/HDL, Triglycéridémie, Sérologies VIH 1 et 2 (virus du SIDA), Sérologies VHB et VHC (hépatite B et C), ECBU, Protéinurie, Glycosurie
VM2	Visite médicale + ECG = Electrocardiogramme de repos (tracé et compte-rendu)